

Rapport d'activité SCIC Toi et Toits
Pour l'exercice du 26 juin 2019 au 31 décembre 2020.

Au cours de ce long exercice de 18 mois, 8 réunions de CA ont eu lieu en présentiel malgré les contraintes sanitaires, ainsi que de nombreux échanges téléphoniques, par mail ou Visio conférence. Le travail réalisé par les différentes commissions a été mis en commun, validé et les décisions ont été adoptées.

Nous avons poursuivi les échanges et contacts commencés pendant notre vie associative initiale au travers de notre participation à de nombreuses rencontres ou manifestations :

- rencontre au Parc avec les maires et représentants des Communauté de Communes
- poursuite du travail avec le bureau d'étude coopératif CoopaWatt qui accompagne, avec le soutien de la région AURA, des projets citoyens d'énergie renouvelable.
- A diverses reprises la SCIC Combraille-Durable nous a fait profiter de son expérience en répondant à nos questions et interrogations, en la personne d'Isabelle Gardères que nous remercions.
- dans le but de faire connaître notre projet citoyen, de susciter des adhésions et de faire un recensement de toitures potentielles, nous avons tenu un certain nombre de réunions publiques dans les communes de Augerolles , Palladuc, Pérignat les Sarlièves, Thiers, Egliseneuve près Billom, St Germain- l'Herm, Sauxillanges etc. Lors de ces réunions, nous avons rencontré les habitants, les élus ainsi que le Conseil Départemental. Nous avons distribué des questionnaires aux participants qui nous ont indiqué environ 70 toitures susceptibles de correspondre à notre recherche. Après visites et vérifications, il s'est avéré que seule une dizaine pouvait être retenue.
- Nous avons rencontré à Lyon, " Energie Partagée" qui est un mouvement, reconnu par l'état, qui fédère, accompagne et finance des projets citoyens d'énergie renouvelable. Nous avons choisi d'adhérer à ce mouvement (date).
- Nous avons eu une collaboration avec l'Adhume qui dans le cadre de son projet Solar Dôme, a effectué le recensement de toutes les toitures des collectivités publiques du PDD pouvant accueillir des installations PV. Solar Dôme recherchant des toitures de 9 KW maximum, soit 50 m2, l'Adhume nous a envoyé les dossiers de toutes les toitures d'une capacité supérieure situées dans le PNRLF.
- après rendez-vous avec les mairies intéressées, nous avons effectué la visite de plusieurs de ces toitures (Courpière, Thiers, Chabreloche, Puy- Guillaume etc.).
- En juin 2020, La SCIC reçoit une demande d'intervention, émanant d'un agriculteur de Marsac en Livradois possédant une installation de 18KW sur un hangar agricole, inachevée et non connectée au réseau suite à la faillite de la société ayant effectué les travaux.
Ce dossier complexe et situé en zone ABF mais rentrant dans l'objet de la SCIC, nous acceptons de le mettre à l'étude.

Parallèlement les groupes de travail ont pris rendez-vous et rencontré :

- différentes banques locales ou plus lointaine susceptibles de nous apporter un financement.
 - divers organismes de gestion ainsi que diverses compagnies d'assurance
 - ils ont effectué le montage des dossiers de demande de subvention auprès de la région AURA : aide à l'investissement et aide aux études de structure, ainsi que toutes les démarches administratives
 - ils ont consacré un temps de travail important à la réflexion et l'élaboration des divers documents juridiques nécessaires : baux, convention d'occupation temporaire (COT) ainsi qu'à la conception et la réalisation de notre site Internet et des différents documents de communication.
- Tout cela vous sera présenté plus en détail dans les rapports qui vont suivre.

Choix de l'artisan

Suite à l'élaboration de notre cahier des charges, nous avons rencontré différents artisans :

- Free Power à Clermont- Ferrand
- R C S à Issoire
- Système Solaire à Cournon
- Jean-Claude Monnier, électricien à Ambert
- OHE à Veyre-Monton

Ce dernier a été retenu car il correspond au mieux à notre cahier des charges :

Qualifications professionnelles et assurance décennale ad-hoc. Sensible aux orientations de la SCIC, engagement personnel d'un des gérants, habitant du Livradois-Forez,

- En outre M. Monnier reste susceptible d'intervenir sur la région d'Ambert.

Rencontre avec ENEDIS

Avant de lancer les Etudes de Structure indispensables sur bâtiments recevant du public (ERP), il était impératif pour la SCIC d'avoir une évaluation des coûts du raccordement au réseau ; après 3 tentatives infructueuses pour rencontrer directement ENEDIS nous avons contacté le SIEG 63 (syndicat d'électrification) qui après une écoute attentive nous a ouvert les portes d'ENEDIS que nous avons rencontré le...

Nous n'avons pas eu de réponse officielle positive à notre demande car toute pré-étude est forcément payante. Cependant un responsable Technique en contact avec notre artisan, a pu nous fournir officieusement une évaluation des coûts en fonction des puissances maximum possibles.

Forts de ces éléments, nous avons pu élaborer notre grappe de toitures réalisables sur :
deux toitures privées sur hangar agricole

- à Valcivières.
- Et Marsac en Livradois

des établissements publics :

- Salle omnisports de Cunlhat
- salle des fêtes, église et école de Palladuc
- Ombrières à Ambert
- Tennis et ateliers municipaux de St Rémi sur Durole

Avec M. Rémi Force (OHE) et en présence de l'architecte, nous avons participé à plusieurs réunions sur le chantier de réfection du Tennis afin d'anticiper notre intervention, de la coordonner avec les autres artisans et de rechercher les structures porteuses adaptées au cahier des charges des matériaux utilisés (panneaux sandwich).

Suite au renouvellement du conseil municipal de Cunlhat, Mme la maire refuse de signer le COT, malgré la délibération de l'équipe précédente, qu'elle avait pourtant signée.

Ce revirement met en cause la cohérence technique et financière du projet et oblige la SCIC à trouver d'urgence une toiture de remplacement.

M.Boithias, chargé de mission de la com-com de Thiers Dore Montagne, évoque la possibilité d'une installation d'une puissance équivalente (100 KW) sur la toiture du gymnase Fernand Sauzzede.

En outre, une installation de 100 KW est envisagée sur la toiture du centre technique sur le futur espace Matussière à Thiers ; la SCIC étant associée dès l'élaboration du projet de construction.

Etude de structure :

Ceci nous a enfin permis de signer les devis de l'entreprise GINGER BTP, missionnée par le Région, pour la réalisation des Etudes de Structure

Nous sommes à la limite de la date d'échéance de la subvention et devons palabrer afin d'obtenir un prolongement de quelques mois !

Ce 1^{er} exercice de la SCIC se termine avec le lancement de ces Etudes de structure.

Depuis, nous avons reçu les résultats de ces études qui sont tous positifs.

Nous avons donc déposé 4 premiers dossiers auprès d'ENEDIS pour réalisation cet automne :

Palladuc : église 18 KW et salle des fêtes 9KW

Valcivières : 27 KW

Marsac en Livradois : 18 KW

D'autres dossiers suivront :

Le Tennis à St Remi : 100 KW

La salle omnisports à Thiers : 100 KW

A plus long terme : l'espace Matussière de la COMCOM de TDM, les Ombrières à Ambert, l'espace Coubertin à Courpière et sûrement d'autres encore...

Pour terminer ce rapport, j'aimerais souligner un point technique important :

Avec notre artisan et son fournisseur (NED à Clermont-Fd), nous avons étudié la meilleure solution technique pour répondre aux impératifs de sécurité sur ERP et retenu une architecture unique sur toutes nos réalisations : onduleurs Solar- Edge avec optimiseurs (le top pour la sécurité incendie permettant une intervention ordinaire du SDIS) garantis de 20 à 25 ans et modules français Dual Sun garantis 25 ans.

En fin de réunion, Rémi Force vous présentera ces différents équipements et pourra répondre à vos questions.

Je vous remercie pour votre écoute et reste ouvert à toutes vos questions mais je laisse d'abord la parole à Michel qui va vous présenter les réponses apportées par la SCIC aux nombreuses sollicitations des habitants du territoire...